







CONSÉQUENCES SUR LA GESTION DES CONTRATS ET SINISTRES

Référence : Niveau : Modalités : Tarifs :

DL268D Bases E-Learning Nous consulter

LIEUX ET DATES:

A distance

Nous consulter

OBJECTIFS

• Optimiser la gestion des contrats grâce aux outils digitaux

Information complémentaire :

Module disponible dans l'**Université Digitale Ifpass** accessible par abonnement.

Pour plus de renseignements cliquez ici ou contactez-nous

Consultez le taux de satisfaction de nos formations e-learning ici >>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Formateur(s):

Après plus d'une dizaine d'années en conseil auprès d'acteurs de l'assurance, qui lui ont permis de bien en connaître le métier, Joël Bassani a créé une structure dédiée au défrichage et au décryptage des problématiques d'innovations au service de l'assurance.

Il est l'un des influenceurs du marché sur ce segment, conférencier en France et à l'étranger, et dispose de l'une des visions les plus complètes, notamment sur l'effervescence que constituent les insurtechs.

Les plus de la formation :

Le digital est partout dans le métier de l'assurance, peut-être d'ailleurs, car le métier de l'assurance se digitalise! On assiste même à ce que J. Schumpeter appelait la destruction créatrice: « le processus interne au capitalisme qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillis et en créant continuellement des éléments neufs ». Ce module vise à faire un tour d'horizon des enjeux de transformation du secteur en s'intéressant à la chaine de valeur de l'assurance et aux évolutions que celle-ci connaît ou subit.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant suivre une formation en e-learning, nous vous invitons à contacter notre référente handicap, Nadia Benakli, par e-mail à nbenakli@ifpass.fr ou par téléphone au 01 47 76 58 35, afin de déterminer les formations accessibles.

Consultez le taux de satisfaction de nos formations PLANETE CSCA RH ici >>

PROGRAMME

D. Conséquences sur la gestion des contrats et sinistres (20 mn)

- 1. Industrialisation et automatisation des tâches répétitives
- 2. Assurance paramétrique
- 3. Enjeux du Selfcare

Modalités pédagogiques :

Une pédagogie pensée pour articuler efficacité et autonomie. Une formation pertinente tant en 100% digital que dans le cadre d'un dispositif mixte. Des vidéos donnant de nombreux conseils concrets et opérationnels pour une mise en pratique immédiate. Des exercices permettant de valider la bonne acquisition des connaissances. Des fiches pratiques pour avoir les points clés de la formation toujours sous la main. De nombreux exemples illustrant les connaissances transmises.

Validation des acquis : Comment est-elle évaluée ?

vous le soullaitez :	
Comment cette formation est-elle v	validée ?
Pour valider cette formation, voi	us devez avoir :
Lu l'ensemble des ressou déroulé pédagogique,	urces écrites mises à disposition : objectifs, parcours, présentation du formateur ;
Visionné d'un bout à l'au	tre les vidéos ;
Téléchargé et consulté le	e support de conférence ;
Téléchargé et consulté la	a fiche pratique ou infographique ;
Réussi l'évaluation dans	les conditions mentionnées ci-dessus.
Validation DDA	

Pour répondre à l'obligation de formation continue des distributeurs d'assurance d'au moins 15 heures annuelles, cette

que vous suivez normalement votre formation ! Obtenez un score minimum de 80% de bonnes réponses et inscrivez cette formation à votre tableau des réussites ! Vous pouvez refaire le questionnaire autant de fois que

formation doit être impérativement réalisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences personnalisé du participant (article A512-8 2° du Code des assurances).

Personnalisation parcours:

Une question technique ? Pédagogique ? Notre équipe pédagogique, community managers et webcocooners, est là pour y répondre ! Nous nous engageons à vous apporter une réponse dans un délai de 48 heures ouvrées après le dépôt de la question sur le forum dans l'onglet "Communauté". Vous avez dit webcocooner ? Tout à fait ! Le webcocooner est notre couteau suisse, professionnel de l'assurance formé à l'accompagnement des participants en ligne. Son rôle ? Répondre aux questions pédagogiques, techniques et administratives que vous pouvez vous poser !!

Fiche identité :

Cette formation a été écrite et conçue en 2020 et est la propriété d'Ifpass Services.

Elle contient les éléments suivants :

- 1. 1 séquence vidéo
- 2. 1 fiche pratique "Pour aller plus loin", à télécharger
- 3. 1 quiz final

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toute personne désirant défricher les grands enjeux de la transformation digitale du secteur de l'assurance.

Pour les personnes en situation de handicap souhaitant réaliser une formation e-learning :

Nous vous invitons à prendre contact avec notre référent handicap (Nadia Benakli – nbenakli@ifpass.fr) afin de déterminer les formations accessibles.

PRÉ-REQUIS

Prérequis pédagogiques :

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques.

Prérequis techniques :

- Navigateurs internet
- Chrome (2 dernières versions majeures)
- Firefox (2 dernières versions majeures)
- Edge (2 dernières versions majeures)
- Safari sur OSX (2 dernières versions majeures)

Les vidéos de cette formation sont hébergées sur le site vimeo.com. Elles sont sous-titrées.

Logiciels:

- Lecteur PDF (pour les documents associés)
- Lecteur audio/vidéo
- Suite Microsoft Office (pour la restitution des missions)

Un casque audio peut être nécessaire si les formations sont suivies dans un espace partagé.

Modalité d'accès :

- Les demandes d'inscription se font par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance

TARIFS ET FINANCEMENTS

Exonérés de TVA

Module disponible dans l'Université Digitale Ifpass accessible par abonnement. Pour plus de renseignement contactez-nous!

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / 01 47 76 58 70

Généré le 03/12/2025 à 14:56